

N° 55

Automne 2017

La lettre du CERPAM

Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée

Avec le soutien financier du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur et du FEADER



SOMMAIRE

Union européenne : le CERPAM intervient devant la DG Agri sur le dossier du loup

Région méditerranéenne : le CERPAM participe aux RIAAM

Aveyron : le CERPAM participe à un travail de recherche sur l'arrivée du loup

Provence-Alpes-Côte d'Azur : le CERPAM 3.0

Alpes-de-Haute-Provence : tragique disparition

Hautes-Alpes : séminaire Alpages sentinelles

Bouches-du-Rhône : des chèvres en forêt

Var : rencontres nationales de l'Association Française de Pastoralisme (AFP)



Union européenne : le CERPAM intervient devant la DG Agri sur le dossier du loup

Michèle Boudoin, Présidente de la FNO et de la filière ovine européenne au COPA-COGECA, a sollicité le CERPAM pour intervenir à Bruxelles auprès de la Commission européenne, DG Agriculture sur le dossier du loup le 21 novembre 2017. Le thème affiché dans le cadre du « Groupe civil de dialogue », rassemblant les deux DG Agriculture et Environnement, tous les syndicats agricoles européens (COPA –COGECA et Via Campesina) ainsi que les différents acteurs des 28 pays membres intéressés par le sujet, était le suivant : « Hybridation et changement de comportement du loup ».

Le CERPAM a expliqué que le problème sur les troupeaux n'était pas tant dû à une proportion indéterminée d'hybrides, mais au changement de comportement de l'ensemble des loups dû à une protection excessive de l'espèce. L'augmentation du nombre de pertes par loup, l'explosion des attaques sur troupeaux protégés, le jour, en présence d'humains et de chiens, au plus près des maisons, sont d'excellents indicateurs de ce changement de comportement. Mais les loups ne

sont pas les seuls à changer de comportement. Les ongulés sauvages, naïfs à l'arrivée du loup, ont réappris à guetter, fuir et éviter les zones à risque, conduisant le prédateur à reporter ses attaques sur les troupeaux domestiques, y compris bovins. Les témoignages de tous les pays européens représentés ont illustré l'ampleur des difficultés rencontrés par les éleveurs qui mettent en œuvre les moyens de protection, pris en étau entre les contraintes du droit du travail, les obstacles règlementaires pour mettre en œuvre des clôtures sécurisées, enfin les conflits croissants avec les utilisateurs de l'espace et même leurs propres voisins dans les villages confrontés aux chiens de protection. Et ce, alors même que la généralisation de la présence des loups fait exploser les coûts budgétaires nécessaires. Face à cette situation de plus en plus intenable, la position intransigeante du représentant de la DG Environnement a frappé les esprits. Pour autant, il a très officiellement rappelé que l'hybride n'est en rien protégé par les tests européens.

Pour en savoir plus : secretariat@cerpam.fr

Région méditerranéenne - le CERPAM participe aux RIAAM

Les Rencontres Internationales des Acteurs de l'agro-sylvo-pastoralisme méditerranéen (RIAAM) se sont déroulées du 17 au 20 octobre 2017 entre Montpellier et Florac. Les visites de terrain furent plutôt des rencontres avec des éleveurs que la contemplation des beaux paysages classés par l'UNESCO, car pluie et brouillard se sont invités... mais aucun pastoraliste digne de ce nom n'aurait pu se plaindre de cette arrivée d'eau tant attendue ! De multiples présentations et ateliers de travail ont permis de débattre sur des thèmes tels que

les marchés et les filières, le changement climatique, la transmission des savoirs, les dynamiques de territoires en faveur du pastoralisme et enfin la prédation.

Le CERPAM est intervenu sur l'adaptation au changement climatique, en complément d'intervenants égyptiens et algériens permettant d'élargir notre vision des choses à l'autre rive de la Méditerranée. Le CERPAM a ainsi présenté les travaux de caractérisation de profils d'alimentation d'exploitations ovines ou caprines de systèmes pastoraux des Alpes du



Sud appuyés sur l'outil développé en commun avec nos collègues d'Occitanie et l'Idèle, StratPasto. L'objectif est de mesurer les marges de manœuvre et les capacités d'adaptation en mesurant la place de toutes les ressources disponibles (notamment les ligneux). Une action complémentaire aux travaux spécifiques menés dans le programme Alpagnes Sentinelles, l'ensemble permettant aussi d'interroger l'articulation entre alpage et exploitation dans les stratégies d'adaptation aux aléas climatiques.

La journée s'est conclue par une soirée ouverte au public à Florac où le bel ouvrage « Terres pastorales » coédité par le Conservatoire des Espaces Naturels de Languedoc-Roussillon et les Editions du Rouergue, auquel le CERPAM a apporté sa contribution, a été présenté. Clou de la soirée, des témoignages de jeunes éleveurs albanais, lozériens et espagnols, ont été suivis du clip très entraînant des « ganaderas en red », éleveuses espagnoles en réseau, qui ont détourné le tube

despacito. Malgré les nuages qui obscurcissent l'avenir du pastoralisme, ces jeunes « mujeres al viento », femmes dans le vent, vous filent vraiment la pêche !

Et s'ouvre ainsi toute une réflexion sur le rôle des portables et des réseaux sociaux pouvant rompre l'isolement trop souvent imposé par ce métier des grands espaces.

https://www.youtube.com/watch?v=Cx_QA1iHsNA

Pour en savoir plus : bbeylier@cerpam.fr

Aveyron – le CERPAM participe à un travail de recherche sur l'arrivée du loup

Le 14 novembre 2017 à Rodez, se déroulait sous la présidence de M. le Préfet la restitution officielle de l'étude menée par l'INRA et SupAgro Montpellier avec la participation du CERPAM, intitulée : « L'adoption des moyens de protection des troupeaux sur le territoire des Grands Causses permettrait-elle aux systèmes d'élevage ovins de rester viables face à l'arrivée des loups ? ». Ce travail de recherche, mené à l'initiative de la Préfecture de l'Aveyron dans un contexte de prédation soudaine, concerne 45 communes du sud-est du département. Elle se place en anticipation d'une éventuelle présence régulière de loups dans le département, premier département moutonnier de France. Le périmètre étudié présente un intérêt scientifique par sa diversité de milieux et de systèmes d'élevage basés sur le pâturage, dont plusieurs se retrouvent également dans d'autres régions françaises.



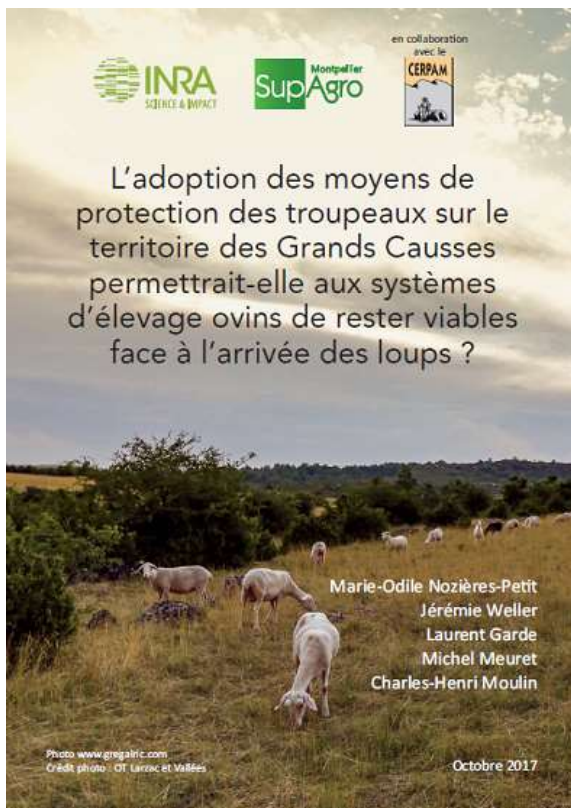
Les résultats montrent que la mise en œuvre de la protection modifierait le fonctionnement et les performances des élevages, les plus pâturants étant les plus impactés ; elle alourdirait le travail des éleveurs et nécessiterait le recours à du salariat. Les scénarii de repli important ou total en bergerie impacteraient très fortement la viabilité économique des élevages. L'ampleur des moyens de protection nécessaires pour



protéger tous les lots d'animaux au pâturage a été chiffrée pour les 315 exploitations : 3 400 kilomètres de clôtures fixes sécurisées, 2 850 chiens et 74 salariés. Le coût annuel moyen de la protection par élevage serait de 24 000 euros (scénario conduite de troupeau non modifiée) ou 20 000 euros (conduite de troupeau modifiée à minima, afin de réduire les coûts de protection). Compte tenu de la prise

[Pour en savoir plus : lgarde@cerpam.fr](mailto:lgarde@cerpam.fr)

en charge partielle par le plan loup 2013-2017 du coût de protection, entre 25 et 40 % des élevages laitiers seraient sous le seuil de viabilité économique. Enfin, la mise en œuvre de la protection dans les élevages aurait des conséquences néfastes sur les paysages et la biodiversité inféodée aux milieux ouverts, ainsi que sur la dynamique agricole locale.





Provence-Alpes-Côte d'Azur – le CERPAM 3.0

Le web 2.0 est déjà révolu et nous avons sauté une marche en passant directement au 3.0. Et oui, le franchissement se passe progressivement avec la création d'un nouveau site internet, qui se veut accueillant et dynamique : <https://cerpam.com/>

A mettre dans vos favoris ! Nous vous proposons un volet sur le pastoralisme, la découverte de nos missions et de nos actions sur l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'équipe technique bouge, pensez à consulter la page dédiée pour

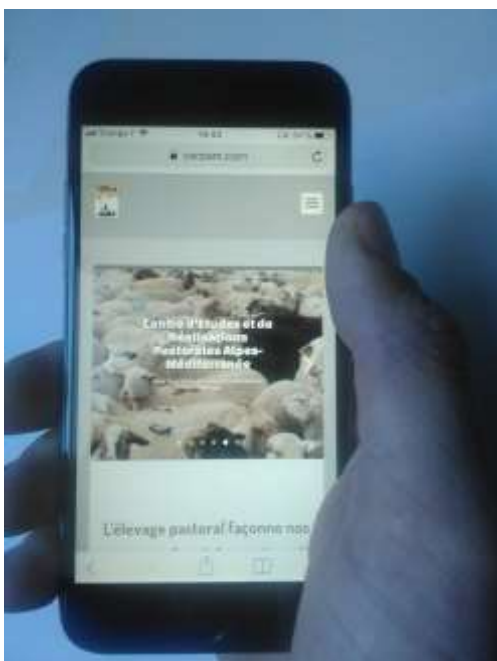
connaître les nouvelles têtes. Bien sûr, nous mettons en avant toutes nos publications et essayons de mettre en place une « boîte à outils » avec des documents utiles pour les éleveurs, groupements pastoraux et bergers, ceci est encore en construction. Un portail a été ouvert pour déposer vos annonces concernant des places de pâturages recherchées ou proposées dans « Places de pâturage ». Évidemment, vous retrouverez le lien pour le blog « Emploi berger » où sont regroupées les annonces de bergers et bergères cherchant du travail.

Retrouvez l'actualité Cerpamienne en page d'accueil, mais si vous ne voulez rien rater suivez-nous aussi sur facebook pour des brèves d'actualité :

<https://www.facebook.com/cerpampaca/>

Notre objectif, démystifier et promouvoir le pastoralisme, faire connaître ce monde passionnant à tous ainsi que les actions du CERPAM en les mettant en lumière en utilisant les modes de communications actuels. Il y a toujours des progrès à faire... en attendant le CERPAM 4.0. Par ailleurs, savourez bien l'une des dernières lettres trimestrielles, son format risque de changer !

Pour en savoir plus : csoulleys@cerpam.fr



Alpes-de-Haute-Provence : tragique disparition

Le 21 août 2017, Aurélie Casadella se tuait lors d'une sortie en montagne. Choc terrible pour toute l'équipe, le Conseil d'Administration ainsi que pour tous ceux qui ont travaillé avec notre collègue ces trois dernières années dans la région, éleveurs, bergers, partenaires. Aurélie laisse un très grand vide derrière elle aussi bien par l'étendue de ses qualités humaines que sa compétence professionnelle. Nous nous associons tous au deuil de sa famille.
Aurélie, tu demeureras toujours dans nos cœurs.



Hautes-Alpes – séminaire Alpagnes sentinelles

Le 5 octobre s'est tenue à Gap, au siège du Parc des Ecrins à Charance, la rencontre annuelle du réseau Alpagnes Sentinelle. Cette rencontre, réunissant services pastoraux, parcs nationaux et régionaux, chambres d'agriculture et chercheurs, permet une fois par an de faire le point sur la vie du réseau et sur l'ensemble des travaux en cours et à venir. Cette journée a été l'occasion de se retrouver autour d'ateliers et de séances plénières afin de présenter les acquis et de programmer les actions à venir. En effet, 2018 est une phase clé dans la vie du réseau avec de nouvelles orientations et perspectives de financement. Sur la plan climatique de surcroît, après la sécheresse exceptionnelle de l'année 2017, la capacité de récupération des milieux en 2018 et les années suivantes est une question importante.

Ce sera ainsi l'occasion de tester le « diagnostic de vulnérabilité climatique » mis au point en 2017, afin de mesurer les capacités d'adaptation des alpages aux aléas climatiques. Ce sera, aussi, le moment de traiter l'ensemble des données issues des suivis pastoraux menés dans la durée et pour la première fois homogénéisées dans une même base de données. Tout aussi important sera le partage et le retour des acquis vers les premiers acteurs de terrain, les éleveurs et les bergers, sous diverses formes à arrêter. D'autres souhaits ont été évoqués sur des travaux liés à l'alimentation en eau et l'abreuvement, élément essentiel dans le cadre du réchauffement climatique pour la pousse de la ressource en herbe et l'alimentation du troupeau...et du berger. Un séminaire sera organisé le 5 avril 2018 afin de faire le bilan complet des travaux réalisés dans le cadre du réseau.

Pour en savoir plus : svieux@cerpam.fr

Bouches-du-Rhône : des chèvres en forêt

Dans le cadre de son action de promotion et de diffusion des acquis sur le pastoralisme et la Défense des Forêts contre les Incendies (DFCI), le Cerpam a organisé le 15 juin une matinée d'échanges et de restitution sur le thème « Pâturage caprin, DFCI et forêt communale », en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Alpilles et l'ONF. Huit années s'étant écoulées depuis l'installation de Sylvain Gillet et sa sœur Virginie en chèvres du Rove laitières, c'était l'occasion rêvée de faire le point sur le résultat de ces années de pâturage sur 170 ha répartis à peu près pour moitié en



propriété privée et pour moitié sur le communal de la commune d'Aureille. C'est un site utilisé en petite transhumance, au printemps puis à l'automne. Et pour combiner impact DFCI et objectif de production laitière des chèvres, l'éleveur mène deux gestions très différentes sur deux types de surface, recherchant un pâturage très fort sur le pare-feu (bande dé-



broussaillée de sécurité) et beaucoup plus modéré sur le reste, notamment sur le communal en automne. L'objectif de la matinée était d'illustrer les différents résultats obtenus sur la végétation par ces deux modes de gestion différenciés. La dynamique du chêne kermès est stoppée sur la première zone : plus besoin de débroussailler ! Et la croissance des chênes verts se poursuit sur la seconde zone... respectant la vocation forestière malgré le pâturage. Le parc de chême a été pour sa part placé judicieusement en bord d'un deuxième pare-feu. Ainsi, la vingtaine de participants, provenant de l'ONF, du Parc naturel régional des Alpilles et du Conseil départemental, les élus locaux, ont pu appréhender

comment on pouvait obtenir subtilement des impacts différenciés suivant la gestion mobilisée, même avec des chèvres qui ont pourtant une histoire longue de méfiance de la part des forestiers.... Espérons que cette rencontre améliore la perception du pâturage caprin et fasse toucher du doigt la diversité de ce qu'on peut obtenir par des pratiques de gardiennage adaptées. Espérons, aussi, qu'elle aide les décideurs et les gestionnaires à lever les obstacles réglementaires qui fragilisent ce sylvopastoralisme caprin !

Pour en savoir plus : sdebit@cerpam.fr

Var : rencontres nationales de l'association Française de Pastoralisme (AFP)

Pour l'édition 2017 des Rencontres nationales des acteurs du pastoralisme, le CERPAM a invité l'AFP à venir découvrir les initiatives et problématiques pastorales varoises les 28 et 29 septembre 2017. Elles ont rassemblé plus d'une centaine de professionnels, éleveurs, agents de l'Etat et des collectivités locales, forestiers, techniciens pastoraux, chercheurs. La visite du Camp militaire de Canjuers, propriété d'Etat sur 35 000 ha et haut lieu du pastoralisme avec 18 000 ha pâturés, a constitué un point fort de ces rencontres : 34 éleveurs individuels ou regroupés dans sept Groupements pastoraux ou Associations de Transhumance hivernale y déploient leurs troupeaux. Les activités militaires conditionnent lourdement le pâturage. Mais c'est dans le cadre d'une instance de discussion associant tous les acteurs que ces contraintes peuvent être anticipées et que les éleveurs organisent leur pâturage. Face au poids considérable de la prédation, les éleveurs de Canjuers se sont récemment rassemblés dans une association qui agrège en outre les collectivités locales, le CERPAM, la Chambre d'agriculture du Var et la Fédération des chasseurs du Var. Interlocuteur de l'autorité militaire, cette association vise à

expérimenter des solutions innovantes pour une « coadaptation » active : il s'agit ainsi de raisonner les interventions effectuées sur les meutes de loups tout autant que les intenses efforts de protection déjà réalisés.

Le lendemain les participants ont été accueillis par la Communauté de communes du Pays de Fayence pour présenter une démarche territoriale : le Plan d'Orientation Pastoral Intercommunal (POPI). Ce dispositif, existant à l'échelle de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, permet de faire émerger et accompagner des projets pastoraux répondant aux multiples usages du territoire. Ce fût, en cette année de sécheresse et d'incendies catastrophiques, l'occasion de rappeler que le Var a toujours été un département pionnier pour prévenir les feux en déployant les troupeaux dans les massifs forestiers : association dans la durée de tous les partenaires, organisation de la transhumance hivernale, équipements des coupures de combustible, mobilisation de MAEC... Mais la pression de la prédation pousse les éleveurs à quitter les bois, particulièrement vulnérables aux loups. Elle menace la valorisation des surfaces sylvopastorales et conduit à une fragilisation de l'édifice DFCI.



Pour en savoir plus : pthavaud@cerpam.fr

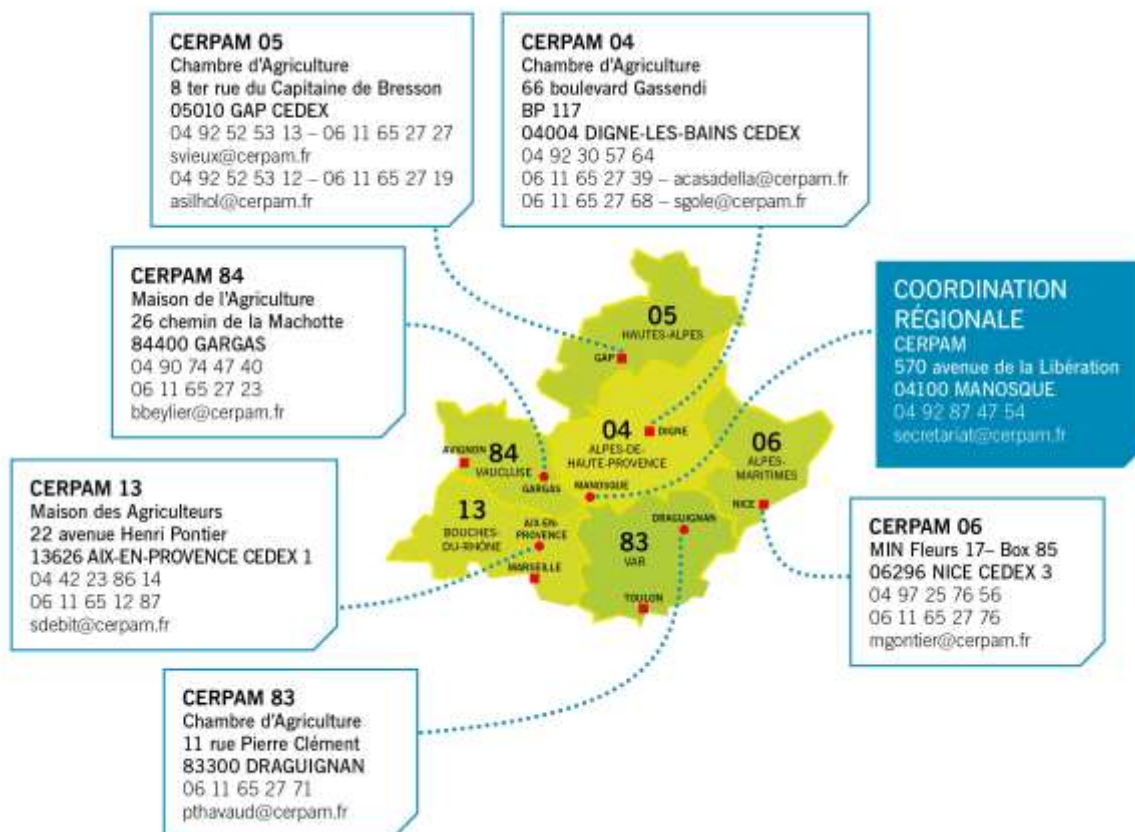
Problèmes de réception de cette lettre ?

Pour plus de renseignements :

Contacteur : <https://cerpam.com/>



<https://www.facebook.com/cepampaca>



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

L'Europe investit dans les zones rurales

